



CTSD Hérault du 1^{er} février 2019 – déclaration liminaire du SNALC

Monsieur le DASEN, Messieurs/dames membres du CTSD,

Pour le second degré, à la rentrée 2019, les effectifs des collèges de notre département devraient augmenter de 1288 élèves, ce qui représente près de 60% de la hausse académique.

En conséquence, l'administration a proposé pour les collèges héraultais (dont segpa) une dotation qui nous interpelle :

- **50755 HP soit une augmentation d'à peine 1,12%**

- **3618 HSA soit une augmentation de plus de 21% !**

Nous comprenons qu'il n'y aura pas de création de postes, mais de nombreux services partagés, avec des HSA à foison.

Le fait est encore plus criant dans les Segpa : pour un nombre d'élèves exactement identique entre 2018 et 2019, la dotation affiche une baisse de 3HP mais une augmentation de 7,5 HSA !

Comment pouvez-vous justifier ces choix ?

En CTA, l'ensemble des syndicats a voté contre cette dotation et pourtant l'administration n'a rien changé. Le secrétaire général a dit nous écouter, mais nous entend-il vraiment ?

Hier, en CTMEN, le projet de décret visant à rendre obligatoire la 2^e HSA a été rejeté à l'unanimité tandis que le vœu du SNALC, demandant à ce que la 2^e HSA soit majorée au même titre que la première, a lui été accepté. Espérons que le gouvernement saura entendre que les organisations syndicales n'accepteront pas que l'on réponde au problème du salaire des enseignants français par une augmentation des heures supplémentaires.

Passer en force et demander toujours plus aux enseignants, sans augmenter leur salaire, en dégradant encore les conditions d'enseignement, ne peut conduire qu'à une colère légitime.

L'insuffisance de ces dotations a des effets délétères sur la qualité des enseignements mais aussi sur les relations entre enseignants. Car l'autonomie des établissements met les disciplines en concurrence. Les horaires disciplinaires se réduisent d'année en année, et se battre pour sa part de marge devient la seule chance de pouvoir exercer son métier convenablement...

Comment choisir entre le sauvetage du poste d'un collègue, et un dédoublement qui permettrait de remotiver certains élèves en leur faisant découvrir par l'expérimentation l'intérêt pour les sciences ? Comment comprendre qu'un collègue de technologie doive accepter d'enseigner de la physique s'il ne veut pas voir ses conditions de travail détériorées par un service partagé entre deux établissements ? Comment peut-on penser que gérer 400 élèves n'est pas un obstacle à la prise en compte des individualités de ces élèves ? Les classes françaises sont bien trop chargées par rapport à nos voisins européens, et ce n'est pas avec ce type de dotation que les choses vont s'améliorer.

Vu la médiocrité du dialogue social actuel et l'état de dégradation annoncé dans le secondaire, le SNALC annonce déjà qu'il n'hésitera pas à mettre au service des collègues la protection d'un préavis de grève, y compris pendant la période du brevet.

Evolution des effectifs entre 2018 et 2019 :

	Rentrée 2018	Rentrée 2019
Nb d'élèves en collège	43151	44439
Nb d'élèves en Segpa	1279	1279
total	44430	45718

Evolution de la dotation entre 2018 et 2019 :

		HP	HSA	Total
2018	collèges	47309	2826	50135
	segpa	2886	145,7	3031,7
	TOTAL 2018 :	50195	2971,7	53166,7
2019	collège	47872	3465	51337
	segpa	2883	153	3036,7
	TOTAL 2019 :	50755	3618	54373,7

Statistiques des moyens en fonction du type d'établissement :

	Etablissements classiques	REP	REP+
H/E	1.115 (2018 : 1.122)	1.32 (2018 : 1.33)	1.427 (2018 : 1.43)
H/D	30.16 (2018 : 30.23)	30.259 (2018 : 30.194)	33.41 (2018 : 33.23)
Variation effectifs	+ 2.65%	+ 3.9%	+ 4.767%
Variation HP	+ 0.75 %	+ 2.72 %	+ 3.56 %
Variation HSA	+ 22.03%	25%	+ 25.75%